



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réservé
au
Moniteur
belge



24109375

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 JUL. 2024

Greffier

N° d'entreprise : 0720.915.975

Dénomination

(en entier) : **ASBL FESTIVAL MUSIQ3 BRABANT WALLON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**Siège : **Rue de la Station, 10 - 1341 Louvain-la-Neuve**Objet de l'acte : **Renouvellement du CA et d l'AG + Modifications du Siège social**A l'unanimité, l'Assemblée Générale du 21 novembre 2023

1. acte la démission volontaire de Mme Julie Calbète, en qualité de membre de droit, représentant de la société civile
2. acte la démission volontaire de Mme Marie-José Laloy, en qualité de membre de droit, représentant du groupe politique socialiste du Brabant wallon
3. acte la démission volontaire de Mr Pierre Boucher de son mandat de Président, et approuve le maintien de son mandat d'Administrateur et de membre de l'assemblée générale, en qualité de membre de droit, représentant du groupe politique libéral du Brabant wallon,
4. acte la démission volontaire de Mr Sébastien Kudas, en qualité de membre de droit, représentant étudiant de l'AGL au Conseil pour la Culture de l'UCL, suite à la fin de ses études et donc suite à la fin de son affiliation à l'AGL, et décide de sa désignation comme membre en qualité de représentant de la société civile,
5. sur présentation de trois membres de droit, approuve à la majorité des 2/3 des voix présentes, la désignation d'un nouveau membre la société civile, en la personne de Mr Florian Noack, pianiste et nouveau directeur artistique du Festival Musiq3 en remplacement de Julie Calbète,

A l'unanimité, l'Assemblée générale du 15 février 2024 a

1. Acté la démission de M. Michel Vanstals en qualité de membre de droit, ayant cessé ses fonctions de directeur de l'Académie de Wavre, et approuve sa désignation comme membre représentant la société civile ;
2. Approuvé la désignation de Jean-Marc Deceuninck, Directeur de l'Académie de Wavre, en qualité de membre de droit, représentant de l'enseignement musical en Brabant wallon ;
3. Approuvé la désignation de M. Louison Renault, percussionniste et Professeur au Conservatoire de Bruxelles et président du Conseil provincial du BW, en qualité de membre effectif représentant le PS ;

4. Confirmé la désignation de tous les autres membres effectifs, à savoir

- Les membres de droits : Mmes Alexandra Daco, Isabelle Bodson, Fany Grégoire et MM. Karim Baggili, Emmanuel Paye, Jean-Paul Philippot ;
- Les membres représentant les partis politiques démocratiques francophones : Madame Françoise-Florence Michel (Ecolo) et Monsieur Pierre Boucher (MR) ;
- Les membres représentant la société civile : Madame Laetitia Huberti et MM. Sébastien Kudas, Alain Moreau, Florian Noack, Philippe Staes et Sébastien Van Bellegem.

5. laissé en suspens la désignation d'un représentant étudiant, Sébastien Kudas n'ayant plus le statut d'étudiant et ayant été désigné membre de la société civile à la précédente AG ;

L'assemblée générale désigne à l'unanimité, en qualité d'administrateur, les 17 administrateurs suivants :

Membres de droit (9)

Administrateur général RTBF Jean-Paul Philippot

Cheffe édito de Musiq3 Marina De Waha

Collaborateur RTBF de Musiq3 Fany Grégoire

Collaborateur RTBF spécialisé en finances Alexandra Daco

Directrice de l'ASBL Festivals de Wallonie Isabelle Bodson

Responsable d'une institution culturelle ou artistique en Brabant wallon Emmanuel Paye

Représentant de l'enseignement musical en Brabant wallon Jean-Marc Deceuninck

Un musicien domicilié, résident ou actif en Brabant wallon Karim Baggili

Membres représentant les partis politiques bruxellois démocratiques (3)

PS Louison Renault

MR Pierre Boucher

ECOLO Françoise-Florence Michel

Membres représentant la société civile (6)

Philippe Staes

Alain Moreau

Sébastien Kudas

Florian Noack

Michel Vanstals

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Sébastien Van Bellegem

Enfin, l'Assemblée générale du 15/02 a également voté à l'unanimité le changement de siège social de l'ASBL, qui se situe désormais à TVCOM, au 10, rue de la Station à 1341 Cérroux-Mousty, dans la Province du Brabant wallon.

Fany GREGOIRE
Administratrice déléguée

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/07/2024 - Annexes du Moniteur belge